

Résumé

Cette étude a pour objet la *Vita Arnulfi episcopi Suessionensis*, vita considérée comme une source historique importante du onzième siècle. Tout comme les autres écrits hagiographiques les vies de saint constituent une partie essentielle des textes narratifs médiévaux ainsi qu'une source d'information indispensable sur cette période. Toutefois, de par leur caractère spécifique, ces textes sont des sources historiques difficilement interprétables et appréciables. Jusqu'à présent seules quelques parties de la *Vita Arnulfi* ont été étudiées dans cette perspective. Dans l'étude que voici nous tenterons de déterminer de plus près la valeur historique de la *Vita Arnulfi* (rédigée peu après la mort du saint). Pour ce faire, nous tenterons de reconstruire la vie de saint Arnoul, évêque de Soissons (†1087), en nous basant sur la vita et en ayant recours à d'autres sources. L'enquête se concentrera sur la Flandre et la France du Nord dans la deuxième moitié du onzième et la première moitié du douzième siècle, quand vivaient et travaillaient Arnoul et ses hagiographes. L'introduction offre une première rencontre avec Arnoul et ses hagiographes, avec le contenu de la vita et le rôle qu'elle a joué dans la vénération du saint, ainsi qu'un *status quaestionis*.

D'après la vie, Arnoul naquit vers le milieu du onzième siècle à Tiegem, près d'Audenarde sur l'Escaut. Après avoir servi comme chevalier dans la suite de son parrain et parent Arnoul, seigneur d'Audenarde, il partit pour la France, où il se fit moine dans l'abbaye de Saint-Médard près de Soissons. Après la mort de l'abbé Rainald (1040-c.1076), il lui succéda. En 1081, il fut consacré évêque de Soissons par le nonce Hugues de Die. Quelques années après, il partit en voyage pour les régions côtières de la Flandre sur l'ordre du pape Grégoire VII (1073-1085) afin de réaliser une réconciliation entre le comte Robert le Frison (1071-1093) et quelques nobles et ecclésiastiques rebelles de l'évêché de Thérouanne. En 1084, Arnoul reçut de Radbod, évêque de Noyon et de Tournai, l'église Saint-Pierre d'Oudenbourg, près de la ville d'Ostende, afin d'y fonder une congrégation. Il mourut le 15 août 1087, le jour de l'Assomption. Le 16 août il fut enterré dans l'église d'Oudenbourg. Depuis ce moment l'anniversaire de sa mort se célèbre le 16 août. En 1120, après une procédure pénible, il fut canonisé par le concile de Beauvais. Le premier mai 1121, sa dépouille fut déterrée de la tombe simple pour être inhumée cérémonieusement dans la même église: Lambert, évêque de Noyon et de Tournai s'occupa de l'élévation et de la translation.

Cette vie de saint nous a été transmise en deux rédactions, à savoir une *vita brevior* (BHL 703) et une *vita longior* (BHL 704). Celle-ci sert le plus souvent de base à la vénération de ce saint. Au vingtième siècle parurent les premières études sérieuses sur ces textes, dont l'interdépendance est indéniable. Lisiard, évêque de Soissons (1108-1126) et Hariulf, abbé d'Oudenbourg (1105-1143) sont censés en être les auteurs. Les recherches réalisées jusqu'à présent n'ont considéré que les éditions disponibles sans tenir compte des manuscrits. Un grand problème est cependant que la seule édition disponible de la *vita brevior* (qui date du seizième siècle) est une version remaniée par l'éditeur, fait qui a créé beaucoup de confusion quant à l'origine et l'évolution de la vita. Entretemps, on a retrouvé un manuscrit de la *vita brevior* (ms. A) sur la base duquel on a pu procéder à une analyse plus précise. Les deux rédactions de la vita sont précédées

de prologues quasiment similaires, dans lesquels l'évêque Lisiard se présente comme auteur. Cependant, il existe trois lettres de l'abbé Hariulf, dans lesquelles celui-ci se présente comme l'auteur de la vie de saint en question. Une de ces lettres montre une ressemblance frappante avec les prologues que Lisiard s'attribue. Reste la question de savoir quel est le texte le plus ancien. Les avis sur la part qu'auraient prise chacun des deux auteurs à la rédaction de la vita sont partagés.

Les deux chapitres suivants posent les fondements de la reconstruction de la vita. S'y discute d'abord le caractère des sources disponibles (chapitre 2). Comme les vies de saint en constituent la partie la plus importante, nous y insisterons particulièrement. L'hagiographie est considérée comme faisant partie de l'historiographie, parce que, au moyen âge, les hagiographes ainsi que les historiographes s'efforçaient de décrire une réalité jugée pertinente. L'historiographie de l'époque avait des objectifs bien clairs. La vision médiévale du monde et les notions de vérité et de réalité déviaient fortement des nôtres, fait dont il nous faut tenir compte pendant notre appréciation de la réalité historique telle que nous la voyons, afin de pouvoir interpréter correctement les sources historiques. Les notions médiévales de vérité et de réalité influaient non seulement sur la méthode des historiographes mais également sur celle des auteurs de documents. Ainsi, pour bien saisir la portée et le sens des chartes, il importe de retrouver les objectifs de l'auteur et la fonction prévue de chaque document. Ceci vaut d'autant plus pour les vies de saints, écrites dans le but de convaincre le lecteur de la sainteté du protagoniste, sainteté qui sera le résultat de sa conduite exemplaire et de ses dons extraordinaires, et qui incite le destinataire à en suivre l'exemple. Les vies de saints ont subi des adaptations afin de les conformer aux besoins de l'époque. Ces adaptations sont intéressantes en tant que reflets de l'époque où elles furent produites, mais elles agrandissent généralement la distance entre le descriptif produit et la réalité historique. Voilà pourquoi il faut, le cas échéant, décrire la genèse d'une vita avant de pouvoir passer à la reconstitution de la vie du saint même. Cela vaut aussi pour la *Vita Arnulfi episcopi Suessionensis*.

La comparaison des deux rédactions de la *Vita Arnulfi* (chapitre 3) montre que les changements dans la vita longior sont en grande partie d'ordre stylistique et rédactionnel visant à mieux accorder la vie du saint aux exigences du genre. Il en résulte que, dans la vita longior, la réalité historique est cachée, plus que dans la vita brevior (son modèle), par les procédés stylistiques employés. D'autres changements concernent le contenu, notamment là où il s'agit des Flandres et de l'abbaye d'Oudenbourg. La comparaison confirme que la vita brevior est la plus ancienne des deux. Etant donné que celle-ci s'approche le plus du récit authentique de la vie du saint, elle servira de base pour la reconstitution de cette vie. Une édition diplomatique de ce texte d'après le manuscrit A se trouve dans l'appendice 1. Des exemples et des pièces justificatives de la comparaison entre les deux rédactions se trouvent dans les appendices 2-4.

La vita brevior fut commencée avant 1095 et complétée, probablement, vers 1108. Dans la vita longior le contenu fut divisé en deux livres qui, à l'en croire l'auteur, furent achevés en 1114. Un troisième livre comprenant, outre des miracles, des comptes rendus des événements de 1119 et de 1120 ayant mené à la canonisation d'Arnoul et à l'élévation du premier mai 1121 fut ajouté

ultérieurement. Des références dans le deuxième livre au contenu du troisième livre montrent qu'on n'avait pas fini la rédaction de la *vita longior* après le premier mai 1121. Les recherches effectuées ici sur les prologues de l'évêque et la lettre de l'abbé font ressortir que la *vita brevior* est de la main de Lisiard et la *vita longior* de la main de Hariulf. Par contre, le troisième livre de la *vita longior* est le résultat de la coopération entre l'évêque Lisiard et l'abbé Hariulf.

Dans les chapitres suivants (4-8) où sera reconstituée la vie de notre saint, les données de la *vita brevior* seront confrontées avec les données concrètes sur le monde dans lequel Arnoul vivait, données qui pourront être puisées dans d'autres sources. En examinant ce que raconte l'hagiographe, Lisiard, et surtout ce qu'il omet, nous pourrons placer sa vie dans un cadre historique. Nous pourrons aussi la compléter, expliquer et vérifier. Il sera possible de mieux saisir les intentions de l'auteur. La méthode des hagiographes se circonscrit facilement grâce aux modifications qu'a subies la *vita*. Les changements montrent non seulement les conceptions différentes de l'adaptateur mais aussi l'évolution qui a été celle des deux hagiographes dans leurs efforts d'obtenir la canonisation officielle d'Arnoul. Chaque fois il nous faut déterminer ce que les auteurs savaient du passé qu'ils décrivaient et dans quelle mesure ils étaient influencés par le monde dans lequel ils vivaient. De la sorte nous arrivons et à une reconstitution de la vie du saint et à une image du monde qui était celui de Lisiard et Hariulf.

Les deux premiers chapitres (4-5), qui sont consacrés à la reconstitution de la vie d'Arnoul, traitent la période depuis la naissance - ou plutôt depuis la prophétie de sa naissance - jusqu'à sa conversion à la vie monastique. Les hagiographes n'y passent pas beaucoup de temps, et ils se bornent à évoquer les événements anticipant sur la sainteté future de leur héros. A cet égard, Hariulf dans sa *vita longior* est encore moins prolixe que Lisiard. Les hagiographes ne manquent pas d'évoquer le souvenir d'Arnoul de Metz, dont la vie présente en effet des analogies avec celle d'Arnoul.

Au chapitre 4 se discute la naissance ainsi que l'origine du saint. L'hagiographe nomme comme père Fulbert, proche d'Arnoul, seigneur d'Audenarde, et comme mère Meysinde, parente du duc de Louvain et des comtes de Namur, de Looz, de Duras et de Mons. Sous la pression d'Arnoul, seigneur d'Audenarde, qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux, et d'autres parents, Arnoul dut renoncer en première instance à une vie vouée à Dieu, et pendant quelques années il dut servir son parrain.

En nous reportant à l'inventaire des rois régnant à l'époque que nous fournit la *vita*, nous pouvons situer la naissance d'Arnoul entre 1042 et 1060. Sur la base d'une confrontation critique de tous les détails, il est possible de la fixer en 1048. Arnoul appartenait à une famille noble. L'hagiographe donne comme son lieu de naissance Tiegem. A cette époque régnait en Flandre le comte Baudouin V (1035-1067): l'influence de ce prince se faisait sentir bien loin hors de son comté. Vers le milieu du onzième siècle, Baudouin sut soumettre définitivement à sa puissance un grand territoire à l'est de l'Escaut. Il n'est pas à exclure que le château fort situé dans une île dans l'Escaut près de la ville d'Audenarde ait rempli une fonction importante. Les seigneurs d'Audenarde, eux, faisaient partie de la très haute noblesse de Flandre. Au douzième siècle le

centre de leur pouvoir se trouvait du côté est de l'Escaut. Le château fort dans l'Escaut leur appartenait et cela leur permettait de prêter main forte au comte dans sa politique d'expansion vers l'est.

Les renseignements sur l'origine de Mensinde sont partiellement confirmés par d'autres sources. Une *Genealogia* du douzième siècle (BHL 705a) fournit des détails complémentaires. Pour autant qu'on puisse vérifier ces renseignements, ils sont dignes de foi. Aussi supposons-nous que ceci vaut dans une large mesure pour toute la généalogie. Mensinde aurait donc été, de par sa mère, petite-fille du comte Albert I de Namur (†1011). Arnoul, lui, serait alors un arrière-cousin du comte Godefroid de Namur (1102-1139), du comte Gislebert de Duras (†1121), du comte Arnoul de Looz (†1125/35) et de la soeur de celui-ci, Sophie (qui était peut-être la belle-mère du roi Colomon de Hongrie (†1116).

La vita attribuée à Arnoul deux soeurs du nom d'Ode et d'Adzèle, un beau-frère, appelé dans la vita longior Trudbert ainsi que deux neveux, un fils d'Adzèle mort en jeune âge, et un homonyme du saint, Arnoul, qui deviendrait le premier abbé du monastère d'Oudenbourg. Lisiard raconte comment ce dernier l'a aidé lors de la rédaction de la vita. La soeur Adzèle aurait fonctionné comme informatrice.

Le chapitre 5 est consacré à la chevalerie d'Arnoul et à sa conversion à la vie monastique. Après avoir fourni quelques exemples de la chevalerie excellente d'Arnoul, exemples qui font défaut dans la vita longior, Lisiard raconte comment, un jour, Arnoul décida de consacrer ses connaissances et expériences acquises à des fins plus sensées. Il prit congé de sa mère - son père fut déjà mort - et sous prétexte d'aller rendre visite au roi de France, il s'en alla vers la France, où il prit l'habit à l'abbaye royale de Saint-Médard près de Soissons. Tout porte à croire qu'Arnoul était, à ce moment-là, le seul descendant masculin de Fulbert et Mensinde qui fût encore en vie. Il va sans dire que son départ eut des conséquences lourdes.

Compte tenu de la date à laquelle Arnoul fut élu abbé, nous pouvons conclure qu'il a dû prendre l'habit à Saint-Médard vers la fin des années soixante ou au début des années soixante-dix. Les événements contemporains en Flandres peuvent expliquer sa décision de se retirer de la vie mondaine et permettent d'en déterminer le moment. Il n'est pas si aisé de fixer le cours précis des événements. Notamment l'image du comte flamand Robert le Frison montre que d'autres sources disponibles ne se laissent pas facilement interpréter non plus. Après la mort de Baudouin VI, comte de Flandre et du Hainaut (1067-1070), il y eut un conflit sur la succession entre sa veuve Richilde et leurs fils Arnoul et Baudouin d'un côté, et son frère, Robert le Frison, de l'autre. En 1071, Robert le Frison remporta la victoire dans la bataille de Cassel, et peu après il fut reconnu par le roi Philippe I de France comme comte de Flandre. Arnoul, le neveu de Robert, avait déjà trouvé la mort, et le frère de celui-ci, Baudouin, succéda à son père seulement dans le Hainaut. Il ressort des sources que la primogéniture n'était pas encore en vigueur au moment de la succession en Flandre. Il semble que, déjà pendant le régime de Baudouin V, des mesures aient été prises - avec ou sans prestation de serment - lors desquelles Robert le Frison avait renoncé à ses droits. De

nombreuses personnes considéraient le comte Robert comme un usurpateur. Aussi son méfait ne manqua-t-il pas d'appeler la vengeance divine sur la maison comtale et se termina-t-il par le meurtre du comte Charles le Bon en 1127.

Ce conflit eut des conséquences pour le seigneur d'Audenaarde, qui avait pris le parti de Richilde et qui semblait être passé au second plan. Il n'est pas impossible de voir dans ces événements la raison qui a décidé Arnoul à vouer le reste de ses jours à Dieu. Il arrivait régulièrement que les nobles décident de troquer la cuirasse de chevalier contre l'habit d'un moine. Bien souvent d'autres motifs que la piété procuraient la motivation de leur conversion. Ce fut le cas de saint Simon de Crépy (1080), qui laissa le patrimoine paternel pour se faire moine parce qu'il se jugeait incapable de tenir tête au roi de France. La *vita longior* établit un lien entre ce saint et Arnoul.

Les chapitres suivants (6-8) traitent la vie d'Arnoul au service de Dieu. Le chapitre 6 porte sur son séjour à Saint-Médard où il vivait comme moine, abbé et reclus. Les événements réels mentionnés par l'hagiographe ne peuvent pas être vérifiés à l'aide d'autres sources, bien qu'ils puissent être placés dans une perspective historique. D'après la *vita*, Arnoul, une fois moine, fut chargé de l'aide aux indigents. Après quelque temps, il fut élu abbé de Saint-Médard en remplacement de Ponce, l'abbé qui avait succédé à l'abbé Rainald, mais qui avait été déposé en raison d'irrégularités financières. L'abbaye reprit son essor grâce à Arnoul, qui remettait en vigueur les règles monastiques, non sans opposition d'ailleurs. Il fut même obligé de résigner ses fonctions abbatiales à cause des manipulations d'un de ses moines, Odon. Celui-ci obtint que Philippe I ordonnât à Arnoul de l'accompagner dans une expédition guerrière, tout comme la tradition l'exigeait des abbés de Saint-Médard. Arnoul refusa d'obtempérer et préféra démissionner plutôt que d'avoir, à nouveau, à s'occuper d'affaires militaires. La reine Berthe, accompagnée d'une armée, vint en aide à l'abbé Ponce déposé et elle le rétablit dans ses fonctions. Tout ceci au détriment de l'abbé Gérald, élu sur le conseil d'Arnoul. Gérald partit pour l'Aquitaine et y fonda le monastère de la Sauve Majeure. Arnoul se refit reclus.

Ce chapitre traite les renouveaux religieux ainsi que les idées réformatrices en vogue au onzième siècle. La vie recluse qui connaissait maintes formes et qui était considérée de beaucoup, comme toujours, comme le summum de la vie religieuse, était en plein essor. A mentionner sont ici les ermites qui avaient choisi cette vie puisqu'ils n'étaient pas contents des institutions religieuses existantes et qu'ils voulaient protester contre les nombreux abus au sein de l'Eglise. Vu dans cette perspective, Arnoul vivait en première instance l'idéal de la vie recluse de manière traditionnelle, c'est-à-dire dans la solitude la plus complète. Il se peut qu'Arnoul, comme c'était le cas dans la majorité des conversions, ait eu du mal à s'adapter au train de vie des moines, qui le plus souvent avaient vécu dans le monastère dès leur prime jeunesse, et que ce soit là l'explication de son choix pour la vie recluse. Après avoir abandonné sa fonction d'abbé, Arnoul répondait davantage aux nouveaux idéaux et pouvait-il se sentir proche de ses prochains auxquels il apportait de l'aide et des conseils. Il faisait des prédictions et réalisait des miracles; il portait la paix en ramenant des chevaliers à la vie chrétienne. Les hagiographes comparaient Arnoul à des saints

comme Antoine, Bénédictin et Martin. L'opposition qu'il avait rencontrée en tant qu'abbé, s'explique par la confrontation entre conceptions traditionnelles et nouvelles au sujet du monachisme. Le faste et la pompe en l'honneur de Dieu devaient céder la place à une vie d'humilité et de pauvreté.

Le conflit sur la succession en Flandre est à l'origine de sa décision de prendre l'habit, mais explique également l'intervention de la reine Berthe dans la cause de Gérard, élu abbé de Saint-Médard sur la proposition d'Arnoul: Berthe était la fille de Robert le Frison. A côté de Ponce et le moine intrigant, c'est elle que les hagiographes présentent comme mauvais génie. Cependant, rien n'est dit qui fasse tort au roi. Pas un mot non plus au sujet des investitures, sujet de haute actualité lors du pontificat de Grégoire VII (1073-1085). Lisiard souligne l'aversion qu'éprouvait Arnoul à l'égard du métier de soldat, alors que Hariulf signale qu'Arnoul préférerait désobéir au roi plutôt que de trahir ses idéaux, même si l'obéissance était une valeur à laquelle un saint homme comme lui tenait le plus.

Le chapitre 7 concerne l'épiscopat d'Arnoul, au sujet duquel on ne trouve nulle part d'autres données, bien que certains érudits aient suggéré le contraire. Ce qu'il est bel et bien possible de démontrer, c'est qu'il y a eu sans cesse des problèmes autour du siège épiscopal de Soissons dans lesquels le roi de France et le comte de Champagne ont joué un rôle.

A en croire la *vita*, Arnoul fut élu évêque de Soissons lors d'un concile à Meaux, sous la présidence du ponce papal, Hugues, évêque de Die. Sur l'ordre du pape Grégoire VII Arnoul dut prendre la place de l'évêque Ursion, déposé pour cause de simonie. Après la mort de l'évêque Tedbaldus Ursion avait été investi de cette fonction par Philippe I. Quand Arnoul voulut entrer dans la ville de Soissons pour prendre possession du siège, le frère d'Ursion, le majordome Gervais, à la tête d'une grande armée l'en empêcha. Arnoul refusa l'affrontement et il trouva un abri chez le comte Thibaut de Champagne et exerça ses fonctions épiscopales depuis le château de celui-ci à Oulchy.

Dans le chapitre que voici se confronte la procédure de l'investiture d'après le droit canon et la réalité dans une France où le roi s'arrogeait le droit d'investiture. Les événements décrits dans la *vita* doivent être placés dans le cadre de la Querelle des Investitures, nonobstant le fait que les hagiographes n'en fassent aucune mention. Il est possible de déduire des renseignements disponibles les faits suivants: Arnoul fut élu évêque en 1081 et fut consacré par le nonce, Hugues de Die (1074-1106), partisan des idées réformatrices de Grégoire VII. L'interdiction papale de l'investiture de par des laïcs avait causé beaucoup d'agitation en France, et presque tous les prélats français ont été obligés tôt ou tard de rendre des comptes. Le droit d'investir les évêques était un instrument important pour tenir en main les seigneurs territoriaux. Aucune surprise donc si le roi n'avait nullement envie de renoncer à ce privilège. Des seigneurs territoriaux, tels que le comte de Champagne, favorisèrent le mouvement réformateur entrepris par l'Eglise afin de réduire l'influence royale dans les villes épiscopales qui se trouvaient dans leurs domaines. Les conflits qui en résultaient ont parfois embrasé les pays, mais nous n'en trouvons aucune trace dans la *vita*. Il n'est pas à exclure que Lisiard ait partagé l'opinion modérée du puissant Yves de Chartres, qui ne

disapprouvait toute investiture de par un laïc. Le roi de France gagna ainsi sur tous les fronts, ce qui explique les péripéties de l'épiscopat d'Arnoul.

Le séjour d'Arnoul en Flandre (chapitre 8) n'a pas amené les hagiographes à discuter sa position comme évêque. Nous lisons dans la *vita* qu'Arnoul se rendit en Flandre sur l'ordre du pape Grégoire VII afin d'y promouvoir une réconciliation entre le comte Robert le Frison et quelques rebelles, parmi lesquels Arnoul, archidiacre de Thérouanne et prévôt de Saint-Omer. Après avoir mené à bien cette affaire, il parcourut pendant quelque temps les régions côtières de la Flandre y prêchant et instaurant la paix. La population aurait bien voulu le garder dans son sein et, en 1084, elle lui permit de s'installer dans l'église Saint-Pierre d'Oudenbourg et d'y fonder une communauté religieuse. Arnoul fit en sorte que quelques-uns de ses compagnons restent à Oudenbourg, mais retourna lui-même à Soissons. Déçu de par ce qu'il y trouvait, il se refit ermite. Peu après, sur la demande de quelques nobles, il repartit pour Oudenbourg mais ce fut pour y trouver sa mort (le 15 août 1087). Il fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Pierre, le jour de la fête de son homonyme, saint Arnoul de Metz.

Dans la *vita*, il est question d'une conspiration contre le comte de Flandre à cause de son régime impitoyable, mais d'autres sources suggèrent que cette insurrection n'était pas sans rapports avec les différends autour du siège épiscopal de Thérouanne entre Robert le Frison et la partie réformatrice dont faisait partie l'archidiacre Arnoul de Thérouanne. La seule conclusion que nous puissions tirer de tout ceci est que les hagiographes ne se sont pas particulièrement intéressés au problème des investitures. Ils ont bel et bien condamné la simonie et d'autres méfaits, et notamment la violence qui en fut le résultat. C'est seulement dans le chapitre de la *Vita Arnulfi* évoquant le retour d'Arnoul à Soissons après son séjour en Flandre, et son retrait réitéré de la vie active que nous trouvons des références au rôle qu'aurait joué le roi de France dans les conflits tragiques dans l'archevêché de Reims.

La *vita* attribue à son héros - et cela dans toutes les phases de sa vie - le rôle de réconciliateur. Ses voyages dans la Flandre s'expliquent fort bien dans le cadre du mouvement de paix de Dieu, mouvement qui avait commencé à se manifester au onzième siècle et dont l'Eglise fut le moteur. Bien souvent on confère également une position de premier plan au comte de Flandre, mais l'autorité du comte par trop controversé, Robert le Frison, s'avère ne pas avoir acceptée par tous.

Il n'est pas étonnant que Hariulf ait surtout retravaillé cette partie de la *vita*; et qu'il ait tout particulièrement changé le passage sur la fondation du monastère d'Oudenbourg. De même, la description de la mort et de l'enterrement d'Arnoul - tout compte fait l'événement le plus important dans la vie d'un saint - a été élaborée davantage dans la *vita longior*. Frappe surtout l'élaboration de la vision où Arnoul vit le présage de sa mort, fait qu'il ne manqua pas de communiquer à Everolf. C'est ainsi que Hariulf anticipe sur les problèmes qu'il rencontrerait lui-même pendant son propre abbattiat avec l'abbé de Saint-Médard, qui réclamait le monastère d'Oudenbourg.

Au chapitre 9, nous décrivons la canonisation. N'étant pas vraiment sans problèmes, elle provoqua l'adaptation, par Hariulf, de la *vita brevior* de Lisiard ainsi que la rédaction d'un troisième livre attribuable pour une partie à Lisiard et pour une autre à Hariulf.

Lisiard, qui avait connu Arnoul en personne, doit avoir commencé la rédaction de la *vita* sur la requête de la famille et par admiration, et ceci déjà avant 1095. Il raconte qu'un neveu et homonyme du saint, Arnoul, premier abbé d'Oudenbourg, l'a aidé. Ce personnage fut d'ailleurs un des témoins auxquels Lisiard fit confiance. Les autres témoins mentionnés étaient la soeur d'Arnoul, Adzèle, et Everolf, le moine qui avait soigné le saint jusqu'à sa mort. Ce passage faisant défaut dans la *vita longior* fut remplacé par Hariulf par des précisions au sujet de la date à laquelle il termina son adaptation en 1114. Ainsi, il ancre profondément la vie dans la réalité historique. Il est d'ailleurs remarquable que sa version de la *vita* accorde plus d'attention au compagnon Everolf.

Après sa consécration, en 1108, Lisiard a ajouté le prologue et quelques fragments. Ensemble avec Hariulf, il a poursuivi la canonisation d'Arnoul. Ce qui frappe à ce propos, c'est l'attitude hésitante de Lambert, évêque de Tournai, le diocèse auquel appartenait Oudenbourg. Il se peut que cette attitude ait quelque chose à faire avec les problèmes qu'avait celui-ci dans son diocèse ainsi qu'avec ses rapports peu amicaux avec les seigneurs d'Audenarde. En fin de compte cependant, pendant le concile de Beauvais en 1120 l'archevêque de Reims et le nonce approuvèrent la canonisation. L'élévation et la translation eurent lieu le premier mai 1121 à Oudenbourg.

Lisiard et Hariulf n'ont pas seulement voulu agrandir le prestige du siège épiscopal de Soissons et du monastère d'Oudenbourg. Avant tout, ils ont voulu proposer Arnoul comme réconciliateur exemplaire. Vu les circonstances que nous connaissons d'après d'autres sources ceci n'est guère surprenant: du temps de l'épiscopat de Lisiard, le mouvement communal français fut cause de bien des violences. Dans les années où Hariulf rédigeait la *vita* il y avait en outre des conflits sanglants concernant le titre comtal en Flandre.

Le dernier chapitre reprend les conclusions des chapitres individuels. Il s'est avéré que les auteurs de la *vita* ont été fort bien au courant des circonstances contemporaines. A cet égard il ne faut surtout pas sous-estimer le rôle de l'auteur de la *vita brevior*, Lisiard. De ce fait, la *vita brevior* peut - du moins, pour autant que son caractère hagiographique le permette - être considérée comme une source historique fiable pour l'histoire de la deuxième moitié du onzième siècle. Les deux rédactions de la *vita* véhiculent des échos évidents du monde qui était celui des hagiographes. La *vita longior* est un bel exemple de la pensée et de la méthode hagiographiques. Cette adaptation de la *vita* fournit des informations sur le monde des deux hagiographes - et notamment sur celui de Hariulf - plutôt que des renseignements supplémentaires sur saint Arnoul.